



## Une question de cycles de vie

Vincent Valles,  
chef de la division des études sociales  
et du territoire à l'Insee

Vincent Valles, chef de la division des études sociales et du territoire à l'Insee, explique qu'en France métropolitaine, **les mouvements migratoires profitent essentiellement aux régions de l'ouest et du sud**, grâce à l'arrivée de jeunes actifs et de personnes proches de la retraite. La croissance démographique a été plus soutenue, en moyenne annuelle, entre les 1ers janvier 1999 et 2004 qu'au cours de la période 1990-1998. Elle est due, pour les trois quarts, à l'excédent des naissances sur les décès. Les régions du sud-est, du midi et de l'ouest du territoire sont le lieu des plus fortes croissances démographiques. Les régions de la moitié sud du territoire demeurent les plus attractives, tandis que la Champagne-Ardenne, le Nord-Pas-de-Calais et l'Île-de-France sont les trois régions les plus déficitaires sur le plan migratoire. Le particularisme de l'Île-de-France, siège d'un très fort excédent naturel et d'un fort déficit migratoire vis-à-vis des autres régions, est confirmé.

Globalement le solde migratoire, estimé à 97 500 en 2005, est en léger retrait par rapport à 2004. Pour toutes les catégories de population autres que les travailleurs, les flux d'entrants sur le territoire sont en effet en baisse en 2005. **La France fait partie des pays européens où le solde migratoire contribue le moins, en termes relatifs, à l'accroissement de la population** : les flux migratoires représentent un quart de l'accroissement en 2004 contre les quatre-cinquièmes dans l'ensemble de l'Europe des 25.

**En cinq ans, un tiers des habitants a changé de logement**, le plus souvent sur de courtes distances : 31 % ont déménagé dans la même commune, et 35 % sont allés s'installer dans une autre commune du département. C'est entre 20 ans et 30 ans que l'on déménage le plus : 76 % des personnes ayant entre 25 et 29 ans en 2004 ont changé de logement depuis cinq ans. **L'intensité des migrations résidentielles décroît ensuite avec l'âge**. Les personnes ayant entre 60 et 75 ans ont été les moins mobiles : en cinq ans, seules 14 % d'entre elles ont changé de logement.

Six profils suffisent à illustrer les profils migratoires de la totalité des zones d'emploi. Ils renvoient toujours aux mêmes âges clés du cycle de vie qui caractérisent « la périurbanisation » : jeunes étudiants et jeunes actifs, jeunes ménages, et retraités. Les zones d'emploi de Paris et des grandes villes de province se distinguent par un fort afflux de jeunes de 17-18 ans pour leurs études, et des départs en augmentation juste après 20 ans. Dans les communes périurbaines à la périphérie de Paris, les départs se font plutôt en fin de vie active. Dans les autres zones périurbaines de province, ou en grande périphérie de Paris, les arrivées sont en majorité le fait des trentenaires : **c'est le phénomène de la périurbanisation**. « La décohabitation infléchit la croissance démographique des communes périurbaines. Les jeunes vont s'installer plus loin ou en centre ville ». Certaines zones, situées notamment dans le nord-est et le centre-est, ne sont attractives pour aucun âge après le départ de nombre des jeunes pour leurs études. En revanche, beaucoup de petites villes de l'ouest et du sud se caractérisent par une attractivité principalement liée aux âges de la retraite. Dans les zones d'emploi du littoral sud, s'ajoutent à ces arrivées de retraités celles de jeunes actifs.

L'impact des mouvements migratoires induit donc un déficit pour les jeunes générations dans toutes les régions exceptées la région parisienne, les régions du sud et l'Alsace. Pour les seniors, la France est coupée en deux : déficit au nord et dans l'est ; excédent à l'Ouest, au centre et au sud.

Au niveau national, la croissance démographique se diffuse et s'accélère. **L'essentiel des gains de population se situe dans les espaces sous influence urbaine, le long des grands axes de communication et sur les franges littorales.** 73 % des communes de moins de 10 000 habitants sont en croissance entre 1999 et 2005, contre 62 % entre 1990 et 1999. Le rythme de progression de la population des communes de moins de 10 000 habitants a presque doublé depuis 1999, passant de +0,5 % par an en moyenne entre 1990 et 1999 à +0,9 % entre 1999 et 2004-2005. La croissance s'étend de plus en plus loin des villes. Elle est plus forte dans les plus petites communes.

C'est au sein des communes rurales de l'espace à dominante urbaine que se porte aujourd'hui la croissance démographique, là où l'on se trouve à la fois dans un cadre de vie rural et dans la zone d'attraction d'un ou plusieurs pôles urbains. « La ville grossit sur elle-même. Les jeunes ne sont plus dans les campagnes, mais dans les banlieues », note Vincent Valles. Mais **l'enjeu majeur pour les prochaines années concerne les migrations des personnes de plus de 60 ans.** Celles-ci vont en effet s'accroître avec l'arrivée de nombreuses personnes à l'âge de la retraite. En regard, les migrations de jeunes devraient être moins importantes.

Un zoom sur le Massif Central permet d'illustrer ce constat démographique et d'observer une autre réalité : dès que l'altitude progresse la croissance démographique s'essouffle.



**1ère UNIVERSITÉ EUROPÉENNE**  
**de l'ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS**  
[www.accueil-populations.com](http://www.accueil-populations.com)

28 > 30  
JUN 06  
CLERMONT-FERRAND  
Grande Halle d'Auvergne